

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association War Maëz seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bretagne dont vous dépendez.

la Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bretagne
55, rue Charles Nungesser
CS 20116 - zone de Prat Pip Nord
29802 Brest Cedex 9
02 98 04 86 28
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

COMMUNE DE PLOMEUR

1 place de la Mairie
29120 Plomeur
02 98 82 04 65
mairie.plomeur@wanadoo.fr

ASSOCIATION WAR MAËZ

Mairie de Plomeur
Place de la Mairie
29120 Plomeur

NOS PARTENAIRES

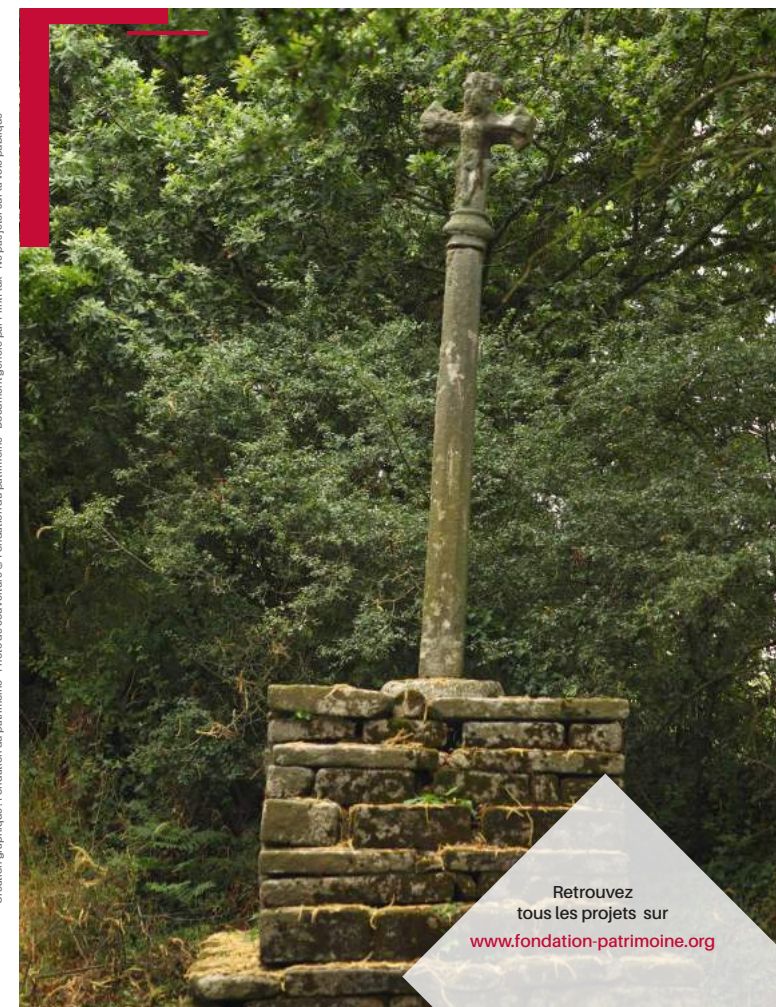


► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DU

CALVAIRE DE LESTIALA

À PLOMEUR



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Sur la commune de Plomeur, en Finistère, au lieu-dit « Lestiala » se dresse un calvaire au croisement de la route communale et d'un sentier de randonnée.

Ce monument est remarquable à plus d'un titre : premièrement il s'agit d'un calvaire du XIII^e siècle et non d'une simple croix. Un soubassement supporte un socle à cinq marches, surmonté d'un fût ouvragé et une croix pâtée, avec un Christ de facture simple mais très émouvante et caractéristique des monuments de cette époque. L'ouvrage fait cinq mètres, ce qui le place dans la moyenne des calvaires bretons de haute taille.

Deuxièmement le fût de la croix est enchâssé dans la partie supérieure d'une stèle de l'âge de fer, elle-même totalement encastrée dans le soubassement du calvaire. Cette stèle à huit pans est caractéristique de l'ouest de la Gaule entre 550 et 400 av. JC. Il s'agit d'un exemple rare en Finistère de l'intégration encore complète d'une stèle au sein d'un monument chrétien.

D'un point de vue archéologique et historique, le calvaire de Lestiala mérite une attention particulière puisqu'il est,

à notre connaissance, le seul exemple encore intact de ce mode de christianisation d'un monument funéraire de l'âge de fer.

LE PROJET DE RESTAURATION

Le calvaire de Lestiala, demande une restauration rapide. Les moellons se désolidarisent et la stabilité de l'ensemble est compromise. De l'équilibre de la stèle dépend celui du fût et de la croix.

Il serait dommage que des éléments de ce soubassement, une fois tombés, soient détruits ou perdus. Sans ces travaux et compte tenu de la hauteur de ce monument, c'est la stabilité générale de l'ensemble qui est compromise puisque, de l'équilibre de la stèle, dépend celui du fût et de la croix qu'il porte.

Avec votre aide, le calvaire de Lestiala, restera un condensé exceptionnel de l'histoire de la Bretagne depuis plus de 2 400 ans.

Montant des travaux	15 140 €
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	Janvier 2020



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du

CALVAIRE DE LESTIALA

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/63164
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
CALVAIRE DE LESTIALA

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Credit photos © Fondation du patrimoine

